



Recrute

Un(e) Directeur-trice d'accueil de loisirs enfants À Mens et Clelles à temps non complet (17h30 hebdomadaires)

Le Trièves est un plateau de moyenne montagne (900 mètres d'altitude moyenne) entouré de la chaîne du Vercors à l'ouest des contreforts du Dévoluy au Sud Est et des canyons du Drac à l'Est. Situé au sud de la métropole grenobloise, il regroupe 27 communes, dont 11 situées dans le Parc Naturel du Vercors, et compte 10.400 habitants.

La Communauté de Communes du Trièves exerce des compétences variées en matière d'aménagement et développement économique, agricole, forestier et touristique, de gestion des déchets, de culture et patrimoine, de développement durable, de vie scolaire, d'actions en direction de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, de petite enfance, d'eau potable (pour une partie du territoire), et de gestion d'un EHPAD.

Le service « Enfance » compte environ 50 agents et accueille quotidiennement : 450 enfants à la cantine, 50 au périscolaire du matin, 90 au périscolaire du soir, et 60 pendant les vacances scolaires.

Descriptif des missions

➤ **Concevoir et piloter le projet pédagogique des accueils de loisirs périscolaires de Mens et de Clelles**

- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique de la structure
- Repérer les enfants en difficulté et alerter les services compétents
- Être garant de la sécurité des enfants dans les différents lieux d'accueil

➤ **Animer, coordonner et diriger l'équipe d'animateurs en lien avec la responsable de service**

- Assurer l'encadrement fonctionnel de l'équipe d'animateurs au quotidien sur les temps périscolaires en veillant au respect de chacun et des valeurs éducatives de la collectivité : bienveillance, écoute, respect mutuel, dialogue
- Animer les réunions d'équipe
- Assurer des temps de formation-action individuelle et / ou collective auprès des animateurs afin de poursuivre le travail de professionnalisation de l'équipe
- Assurer des temps de régulation entre animateurs si nécessaire
- Participer aux entretiens de recrutement des animateurs

➤ **Développer les partenariats et la communication dans le cadre du PEDT**

- Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes stratégiques, construire et développer une relation de coopération et de confiance avec les directeurs d'écoles, les EMALA et les enseignants.
- Participer aux conseils d'école
- Mettre en valeur les projets et activités des temps périscolaires mutualisation et conseil avec les petites écoles alentour dans la construction de leur périscolaire
- Rencontrer et dialoguer avec les familles
- Participer à des actions/projets pour assurer la continuité et la qualité de l'offre d'accueil aux familles
- Favoriser les relations avec les enfants, l'école et la famille.

➤ **Assurer la gestion administrative de l'accueil de loisirs périscolaires**

- Créer les outils nécessaires au partage des informations et à la communication avec les animateurs et avec l'équipe Liens Familles (feuilles d'appel et de contrôle des effectifs, informations spécifiques,...)
- Veiller au rangement et au bon usage du matériel.
- Faire l'inventaire du matériel et préparer les commandes.
- Effectuer les déclarations et compte-rendu auprès de la DDSCS
- Suivre le budget de l'accueil de loisirs périscolaire alloué
- Participer aux évaluations des projets

➤ **Fonction de direction d'accueil collectif de mineurs**

- Les fonctions de direction s'exercent sur des périodes définies en amont. Le-la directeur-trice :
- est garant du projet pédagogique, qu'il-elle sera chargé de construire et d'animer
 - de la relation aux familles.
 - de l'autorité fonctionnelle sur l'équipe concernée, de l'accompagnement des stagiaires

- de la relation avec l'organisateur (moyens financiers, matériel et humain)
- de la sécurité physique et affective des enfants.
- des déclarations DDCS, et des réglementations en vigueur.

Chaque directeur-trice, engage sa responsabilité individuelle sur ces fonctions :

Est garant de la réalisation des tâches en fonction d'un planning, de consignes, et d'un protocole de sécurité pour les enfants. Doit rendre compte régulièrement de ses activités, et alerter sur les difficultés éventuellement rencontrées.

Qualités requises

BPJEPS (avec UC direction), ou équivalent impérativement requis.

Permis B de plus de 2 ans indispensable

Maîtrise de la réglementation relative à l'accueil collectif de mineurs

Bonnes connaissances en développement physique, psychologique et affectif des enfants

Connaissance des dispositifs et intervenants en protection de l'enfance, aide à la parentalité

Maîtrise de la conduite de réunions

Techniques de médiation et de négociation

Connaissance du logiciel INoé

Capacités de dialogue, d'écoute et de communication

Empathie et bienveillance

Dynamisme et créativité

Sens du travail en équipe

Autonomie

Capacités rédactionnelles

Informations pratiques

Poste à pourvoir à compter du 25 août 2025

Travail à mi-temps annualisé

Lieu de travail : école de Cielles avec un adjoint présent sur Mens (déplacements à Mens)

Poste ouvert aux animateurs titulaires de la Fonction Publique Territoriale et aux contractuels (catégorie C) ou à titre dérogatoire aux contractuels (contrat d'un an)

Rémunération : selon les grilles statutaires de la fonction publique + régime indemnitaire

Informations complémentaires / candidature

Pour tout renseignement contacter : la responsable du service Enfance au 06.86.44.65.21 ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.86.58

Adresser lettre de motivation et CV avant le 30 Mai 2025 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves

300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont

Ou à l'adresse recrutement@cdctrieves.fr